

La grille horaire de l'élève de 4° est composée de 33 heures de cours. Merci de tenir compte des informations suivantes :

- La grille repose sur **un choix dans chacune des 3 colonnes du tableau ci-dessous** :
  - 21h de formation commune obligatoire
  - 8h de langues modernes (néerlandais et anglais)
  - 4h d'options de base ou « Sciences 5 + AC Projets scientifiques 2h »
- Précisions à propos de l'option « **Sciences 5h + AC Projets scientifiques 2h** » :
  - Contrairement à la 3°, cette option est accessible pour les élèves en immersion.
  - L'élève qui suit cette option ne suit pas le cours de sciences de 3h de la formation commune.
- Possibilité de **remédiation en mathématique**.

FORMATION COMMUNE OBLIGATOIRE			FORMATION OPTIONNELLE								
			LANGUES MODERNES		OPTIONS DE BASE						
Réf.			Réf.		Réf.						
Religion	2h	<b>4</b>	Anglais 14 & néerlandais 24	4h+4h	<b>12</b>	Arts d'expression	4h	<b>1</b>			
Éducation physique	2h		Néerlandais 14 & anglais 24	4h+4h	<b>21</b>	Latin	4h	<b>2</b>			
Français	5h					Sciences 5 + AC projets scientifiques	5h+2h	<b>3</b>			
Mathématique	5h					Sciences économiques	4h	<b>4</b>			
Sciences	3h					Dispense possible pour l'élève reconnu-e « espoir sportif » et en formation au centre ADEPS AWBB		<b>-</b>			
Géographie	2h		<b>4</b>	Néerlandais 14 & anglais 24 - Imm° tardive	4h+4h	<b>22</b>					
Histoire	2h									Néerlandais 14 & anglais 24 - Imm° précoce	4h+4h

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

\_\_\_\_\_

CLASSE ACTUELLE :

\_\_\_\_\_

NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE :

\_\_\_\_\_

GSM DE LA PERSONNE RESPONSABLE :

\_\_\_\_\_

SIGNATURE DE LA PERSONNE RESPONSABLE :

\_\_\_\_\_

CHOIX DE GRILLE (3 réf.) :

4



Exemple :

4

12

2